
Domaine

Formulaire AOF 1 - Dossier d'accréditation

ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION

Licence générale et professionnelle, master

Etablissement : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Niveau : LICENCE LICENCE PROFESSIONNELLE MASTER

Intitulé : Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master

Renouvellement Restructuration Création

Champ de formation : *Architecture*

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	parcours architecture ingénierie environnement parcours architecture villes et territoires parcours architecture théorie et critique parcours architecture histoire et patrimoine
Objectifs de la formation :	<p>Le titulaire du diplôme d'Etat d'architecte est un spécialiste de la conception qui peut exercer dans les secteurs de la maîtrise d'oeuvre, de la maîtrise d'ouvrage et des entreprises qui participent à l'étude, la conception, la réalisation et la transformation du cadre de vie, notamment les entreprises et agences d'architecture, d'urbanisme, de paysage, les entreprises d'architecture intérieure ou de design, les bureaux d'études et d'ingénierie, les entreprises du bâtiment et de travaux publics, les entreprises de sociétés d'aménagement, les organismes de conseil en architecture, les maîtres d'ouvrage privés ou publics, les bailleurs sociaux, les collectivités publiques, ...</p> <p>Il exerce les missions qui lui sont confiées en qualité de chargé d'études, chargé de projet, dessinateur-projeteur, collaborateur d'architecte, programmiste, maquettiste, ... Il peut diriger sa propre entreprise de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Après réussite aux concours d'accès correspondants, il peut exercer en tant que fonctionnaire d'État ou territorial en qualité d'ingénieur territorial, directeur des bâtiments et architecture, directeur des services techniques, chargé d'opérations de construction, directeur de service de l'urbanisme, en charge de la politique de l'habitat, de la rénovation urbaine, de l'aménagement durable, de la conservation des monuments historiques, de l'administration de sites historiques, direction d'établissements publics, gestion du patrimoine de la Défense, de la Santé, ...</p> <p>Le titulaire du diplôme d'Etat d'architecte peut poursuivre ses études en cycle doctorat (doctorat en architecture, en sciences pour l'architecture, en histoire, en sociologie, ...). A cet effet, les différents parcours proposent tous une voie recherche avec une préparation à la recherche au sein des séminaires et une période de stage au sein d'un laboratoire.</p> <p>Le titulaire du diplôme peut, directement ou après une expérience professionnelle en entreprise, poursuivre ses études dans une écoles d'architecture française ou à l'INSA de Strasbourg afin d'obtenir une habilitation à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en nom propre. A ce titre, la formation assure l'acquisition de la plupart des compétences visées par la directive européenne sur la reconnaissance des qualifications professionnelles.</p>

À l'issue de la formation le ou la diplômé-e est à même de :

- Comprendre les relations entre les humains et les bâtiments, les relations entre les bâtiments et leur environnement ainsi que le rôle des professionnels de l'architecture dans la société ;
- Collaborer avec les professionnels de l'architecture et de la construction dans le contexte européen ;
- Concevoir des réalisations architecturales complexes à différentes échelles et répondant à la fois à des exigences esthétiques, techniques, réglementaires et environnementales et aux besoins des usagers ;
- Concevoir des projets de valorisation du bâti existant, associant techniques et matériaux traditionnels et contemporains ;
- Mettre en oeuvre des stratégies de recherche permettant de répondre à des questionnements professionnels et théoriques, problématisés.

Organisation de la formation :

La formation est organisée en 4 semestres valant 120 crédits européens. Les enseignements (éléments constitutifs des unités) sont semestrialisés. A chaque semestre, ils sont, en général, organisés selon 3 temporalités :

- des enseignements réguliers de 2 à 4h par semaine sur 14 semaines ;
- une semaine intensive par semestre ;
- une journée verticale réunissant tous les étudiants d'un même cycle (voire de plusieurs cycles).

La formation prévoit une période en entreprise ou dans une unité de recherche, la rédaction d'un mémoire de fin d'études (MFE) et la présentation d'un projet de fin d'études (PFE). La période de stage obligatoire correspond à une durée minimum de deux mois.

Les aptitudes des étudiants en langue et dans l'usage du numérique sont appréciées au début de la formation. Des enseignements ou activités complémentaires sont proposés aux étudiants susceptibles de rencontrer des difficultés à suivre les enseignements. Au premier semestre, l'enseignement du projet assure une harmonisation des acquis étudiants vis-à-vis des méthodes et outils de conception architecturale, urbaine et paysagère.

La formation comporte 19 unités d'enseignement. Quatre unités sont consacrées principalement au projet, une correspond au stage, une à la finalisation et à la soutenance du mémoire et une à la préparation et à la soutenance du projet de fin d'études.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, d'encadrement de projets et de travaux dirigés. Des voyages d'études et des visites sont organisés régulièrement. L'enseignement de projet est structuré autour d'une problématique architecturale qui vise à une production personnelle analysée et critiquée dans le cadre d'un travail collectif d'approfondissement. Il correspond à l'équivalent de 60 crédits européens répartis sur les 4 semestres. Après l'obtention des crédits européens correspondant aux deux premiers semestres, l'étudiant peut s'orienter vers le M2 d'autres formations.

Chaque parcours types est porté par une équipe pédagogique regroupée autour d'un des quatre domaines d'études suivants :

AIE (architecture, ingénierie et environnement) qui développe une méthodologie de projet et une culture constructive au travers d'enseignements spécifiques adaptés aux enjeux contemporains liés à l'environnement;

AVT (architecture, villes et territoires) se donne pour objectif d'enrichir les compétences des étudiants en terme à la fois théoriques et pratiques. Il s'appuie sur un parcours pédagogique structuré à partir d'enseignements fondamentaux permettant d'acquérir une culture urbaine et territoriale et des compétences de projet.

ATC (architecture, théorie et critique) vise à offrir à l'étudiant les ressources nécessaires au développement d'une réflexion et d'une pratique de l'architecture, à travers l'accès à un corpus de références, à la fois propre aux fondements théoriques et critiques de l'architecture et ouvert aux disciplines qui lui sont traditionnellement liées.

AHP (architecture, histoire et patrimoine) a pour objectif de renforcer les connaissances et les compétences de l'étudiant afin de le préparer au mémoire et au projet de fin d'études portant sur les problématiques d'interventions sur l'existant, qu'il s'agisse d'un patrimoine historique ou contemporain.

Au premier semestre, l'étudiant est accompagné dans la définition de son parcours individuel afin de mettre en cohérence son projet d'études et son projet professionnel. Un suivi régulier de cette démarche est assuré sur les 3 premiers semestres. Des parcours mixtes, correspondant à un changement de domaine, à l'articulation des semestres, sont possibles.

Les unités « pratique critique » associent un enseignement du projet par le projet et, au minimum un cours ou un séminaire. Les enseignements d'une même unité partagent une problématique et une situation concrète favorisant les allers et retours entre expérimentation et conceptualisation.

Les unités « rédaction scientifique » assurent l'initiation à la recherche puis l'accompagnement de l'étudiant dans le choix d'une problématique personnelle qui fera l'objet du travail sur le mémoire au cours du troisième semestre.

Au deuxième et au troisième semestre, l'étudiant choisit une unité libre dans l'offre proposée par l'établissement (cf. ci-dessous). Il peut proposer à l'équipe pédagogique de remplacer cette unité par une autre présentant un nombre de crédits équivalent, choisie dans l'offre de formation d'un autre établissement d'enseignement supérieur. Cette disposition permet notamment l'engagement dans un double cursus architecte/ingénieur ou DEA/Diplôme national de master et la participation à des workshops

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par une évaluation ou un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Pour tous les enseignements une session de rattrapage est organisée. Cette session n'existe pas pour l'enseignement du projet.

Liste des semaines intensives (indicatif) :

- semestre 1 : expression plastique ;
- semestre 2 : voyage d'études ;
- semestre 3 : semaine intensive de projet ;
- semestre 4 : soutenances des projets de fin d'études;

Enseignement d'ouverture constitutif des unités libres (indicatif):

- Déconstructivisme et représentation ;
- Description et quantification du projet ;
- Tracé/Corps/Espace ;
- La construction par l'image ;
- Regarder et Fabriquer des Images d'Architecture ;
- Histoire des médias ;
- Médiation architecturale et urbaine ;
- Scénographie / Mise en espace.

M2	S9	UE91??	UE92??	UE93		S10	UE101??	UE102	
		pratique critique	mémoire d'études	unité libre			pratique critique	stage	
		18 ECTS	8 ECTS	4 ECTS			22 ECTS	8 ECTS	
M1	S7	UE71	UE72??	UE73	UE74	S8	UE81??	UE82	UE84
		pratique critique	outils et méthodes	rédaction scientifique	expression plastique		pratique critique	rédaction scientifique	unité libre
		16 ECTS	6 ECTS	4 ECTS	4 ECTS		22 ECTS	4 ECTS	4 ECTS

Schéma général

Les unités en rouge correspondent aux parcours type. A chaque semestre, l'étudiant suit l'unité (S7, S8, S10) ou les unités (S9) correspondant à son parcours. Exemple, au semestre 7 l'étudiant à la choix entre les UE72IE, UE72VT, UE72TC et UE72HP organisées respectivement dans les domaines d'études AIE, AVT, ATC et AHP.

Modalités d'enseignement :	<p>La formation est organisée en présentiel. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, d'encadrement de projets et de travaux dirigés.</p> <p>La pédagogie est essentiellement basée sur la participation active de l'étudiant dans les séminaires, dans les ateliers (approche par projet) et dans les travaux personnels à produire seul ou en équipe.</p> <p>Une partie des enseignants pratiquant les techniques pédagogiques de la classe inversée, l'étudiant est amené à préparer certaines séances de cours ou de travaux pratiques à partir d'un document numérique ou un cours en ligne déposé sur une plateforme informatique dédiée. Cette plateforme sert également aux dépôts des travaux que l'étudiant doit réaliser en dehors des heures encadrées.</p> <p>Chaque semestre, plusieurs déplacements sont organisés en France ou à l'étranger. L'école participe au financement de ces déplacements (financement partiel du transport, de l'hébergement et des entrées dans les musées).</p>
Volume horaire de la formation :	<p>La formation correspond à 3000 heures de travail pour l'étudiant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1200h encadrées (dont 100 heures de langue étrangère) ; • 300h consacrées aux stages en entreprise ; • environ 1500h de travail personnel.
Lieux de la formation :	<p>La formation se déroule pour l'essentiel dans les locaux de l'école située au 2 de la rue Bastien Lepage à proximité du centre ville de Nancy. Elle peut comporter des périodes intensives hors les murs, notamment à l'international (voyages d'études, ateliers internationaux)</p>

Liens avec la recherche :	<p>Les quatre parcours types sont encadrés par des équipes d'enseignants-chercheurs qui peuvent exercer principalement au sein des deux laboratoires de l'école mais aussi dans d'autres laboratoires d'écoles françaises.</p> <p>Le parcours AIE est appuyé sur les compétences d'enseignants issus du Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (CRAI) et du LéaV (Laboratoire de l'ENSA Versailles). Leurs thèmes de recherche sont étroitement liés aux questions structurelles et environnementales traitées dans le parcours AIE : « conception, matériaux, environnement énergie », « approche collaborative et maquette numérique et « modélisation fabrication numérique multi-échelle », « la construction en bois : du patrimoine au numérique », « technologies nouvelles et espaces ».</p> <p>Le parcours AVT est appuyé sur les compétences des enseignants du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine dont un des thèmes de recherche est « Ville, architecture, territoire, environnement ». Le parcours intègre, notamment, une collaboration pédagogique avec la formation d'ingénieur agronome (ENSAIA) encadrée par des enseignants-chercheurs du laboratoire Sols et Environnement.</p> <p>Les parcours ATC et AHP sont également appuyés sur les compétences des enseignants du LHAC, notamment celles des enseignants travaillant sur l'histoire de l'architecture et sur les approches socio-historiques de l'évolution des pratiques professionnelles.</p> <p>Chaque année l'équipe pédagogique associée à un domaine d'études choisit une questionnement de recherche qui servira de fil rouge aux enseignements du parcours ainsi qu'un cas réel (site et cahier des charges) pouvant illustrer cette problématique.</p>
Liens avec le monde socio-économique :	<p>De nombreux intervenants sont issus du monde socio-économique. Une partie des enseignants permanent de l'établissement ont conservé une pratique professionnelle de l'architecture. D'autres professionnels (architectes, bailleurs sociaux, acteurs des politiques publiques, élus, ...) interviennent tout au long de la formation et participent au jurys d'évaluation des travaux de fin d'études (mémoires et projets).</p> <p>La plupart des exercices de projet s'appuient sur des situations concrètes préparées en lien avec des collectivités territoriales partenaires ou des bailleurs sociaux.</p>
Effectifs attendus :	<p>Les capacités physiques et d'encadrement de l'établissement permettent d'accueillir chaque année environ 100 étudiants en première année. La formation est également accessible en M2 (10 places) via la validation des acquis.</p>
Origine des publics :	<p>La majorité des étudiants provient du premier cycle de l'établissement.</p> <p>La formation accueille les titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence issus des autres écoles d'architecture françaises et des ressortissants européens titulaires du diplôme équivalent.</p> <p>Par la voie de la validation des acquis des études et de l'expérience, la formation accueille des architectes étrangers (hors Europe).</p> <p>Les enseignements sont ouverts à la formation continue : reprise d'études en M1 et M2. Des modules spécifiques peuvent être suivis, à la carte.</p>

Présentation de l'équipe pédagogique

Environ 80 personnes (enseignants, témoins, experts) interviennent chaque année dans la formation.

<p>Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation</p>	<p>Les enseignants de l'établissement intervenant dans la formation relèvent de plusieurs disciplines : Arts et Techniques de la Représentation (ATR), Histoire et Cultures Architecturales (HCA), Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA), Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA), Ville et Territoires (VT), Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU).</p> <p><u>Enseignants titulaires :</u> Nadège Bagard - Maître-assistant - TPCAU Vincent Bradel - Maître-assistant - HCA Ethel Buisson - Maître-assistant - ATR Didier Bur - Maître-assistant - STA Antoine Carolus - Maître-assistant - ATR Christelle Chalumeaux - Maître-assistant - ATR Emeline Curien - Maître-assistant - TPCAU Nicolas Depoutot - Maître-assistant - TPCAU Jennifer Didelon - Maître-assistant - TPCAU Manuela Franzen - Maître-assistant - TPCAU Hervé Gaff - Maître-assistant - SHSA Alain Guez - Professeur - VT Damien Hanser - Maître-assistant - STA Sébastien Rinckel - Maître-assistant - TPCAU Rémi Rouyer - Professeur - TPCAU Anne Scheou - Maître-assistant - TPCAU Hélène Vacher - Professeur - HCA Claude Valentin - Maître-assistant - ATR Marc Verdier - Maître-assistant - VT</p> <p><u>Enseignants associés à temps complet :</u> Cécile Fries - SHSA Christophe Huon - STA Béatrice Laville - TPCAU Serge Mboukou - SHSA Lucile Pierron - HCA Philippe Rizzotti - TPCAU Karine Thilleul - HCA</p> <p><u>Enseignants associés à mi-temps :</u> Camille Andre - TPCAU Pascal Breda - TPCAU Laetitia Cautero - ATR Lucien Colin - TPCAU Agnes Hausermann - HCA Camille Tourneux - ATR Christian Vincent - TPCAU</p>
<p>Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation</p>	<p>Environ la moitié des enseignants à temps complet de l'établissements et la totalité des associés à mi-temps exercent une activité d'architecte praticien, en parallèle de leur activité d'enseignant et de chercheur. Ces enseignants assurent environ 70 % des enseignements, notamment l'encadrement des ateliers de projet. Des intervenants extérieurs participent également à la formation, notamment :</p> <p>Manon Kern - architecte dirigeant - 180 h Romain Crozetière - architecte - 90 h Jacques Simon - architecte salarié - 56 h Tony Paradis - architecte salarié - 56 h Xavier Geant - architecte dirigeant - 90 h Jérôme Lotz - architecte dirigeant - 100 h Jean-Vianney Leheup - architecte salarié - 84 h Aurélie Mamelle - architecte salariée - 50 h Caroline Didier DA Cruz - Directrice de l'urbanisme - 22 h</p>

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	L'établissement dispose d'un atelier de création numérique (scanners, imprimantes, traceurs, imprimantes 3D, découpeuse laser, ...) avec un personnel dédié. Le département des études de l'établissement a en charge le soutien des formations. Un agent à temps complet est dédié au suivi des étudiants de cette formation et à la préparation des jurys.
--	--

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public	<p>L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est liée par des conventions de partenariat, d'une part avec l'Université de Lorraine, et d'autre part avec l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy.</p> <p>L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est l'unique porteur de cette formation. Aucune co-accréditation n'est demandée pour la formation.</p>
Internationalisation des formations	<p>L'étudiant inscrit dans la formation peut bénéficier des possibilités d'échanges offertes par une des 39 conventions d'échanges internationaux que l'école a signées avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers ; possibilité offerte pour un semestre ou une année en M1 ou en M2.</p> <p>Le niveau de langue est évalué au début de la formation. Un parcours adapté est proposé à l'étudiant s'il risque de ne pas réussir à obtenir le niveau B2 requis, dans au moins une langue vivante étrangère, pour valider la formation.</p> <p>Des ateliers internationaux sont proposés en 2e semestre. De nombreux voyages d'études sont organisés dans les pays européens limitrophes.</p> <p>Chaque année, au moins un atelier de projet ou un séminaire sont proposés en langue anglaise.</p> <p>L'étudiant doit nécessairement avoir eu une expérience internationale pour valider la formation (stage, séjour d'études, participation à un workshop ou à un atelier international), dans le cadre de son cursus ou à l'occasion d'une césure.</p>
Conventionnement avec une institution privée française	<i>aucun conventionnement avec une institution privée française.</i>